

CACES® R489 Cat. 6 (E2J)

R489

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté en vue de l'obtention du CACES® ou d'une attestation de compétences.



Public Visé

Toute personne expérimentée ou non, appelée à conduire des chariots automoteurs à conducteur porté.



Pré Requis

Conformément à la certification, il n'y a pas de prérequis pour cette formation.

Toutefois, pour offrir les meilleures conditions de réussite, nous préconisons de savoir lire, écrire et parler la langue française.

Pour rappel :

Le stagiaire doit être âgé de 18ans (sauf dérogation).

La délivrance d'une autorisation de conduite nécessite d'être à jour de la visite médicale.

Les + métier

Formation à la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté selon la recommandation CACES® R489 de la CNAM

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Conduite d'un chariot automoteur à conducteur porté dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel.

Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite du chariot automoteur à conducteur porté conformément à la recommandation R 489 de la CNAM.

Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite des chariots automoteur à conducteur porté.

Méthodes pédagogiques

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard. Supports de formation formateur et stagiaires, mises en situation pratique.

Plateau technique équipé, installation et équipement conformes aux recommandations de la CNAM.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

par mail : adv@alyence-groupe.com ;

ou sur notre site internet www.alyence.com.

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

Parcours pédagogique

Théorie

- Les conditions pour être cariste, la réglementation et les recommandations en vigueur
- Les responsabilités et qualités du cariste
- Le rôle des instances et organismes de prévention professionnelle
- La classification des chariots et leurs possibilités d'utilisation
- La sécurité dans l'entreprise, les facteurs d'accidents et les interdictions
- Les différents organes des chariots automoteurs
- Les consignes de sécurité pour la conduite, la circulation, le stationnement en entreprise et sur la voie publique
- Les panneaux de circulation et d'obligation
- Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie
- Les pictogrammes de manutention et les produits dangereux
- L'adéquation et la stabilité d'un chariot automoteur, les plaques et abaques de charge
- Les différentes palettes, conteneurs et charges empilables
- La maintenance de premier niveau et prise de poste
- La fin de poste
- Le circuit hydraulique
- Les batteries d'accumulateur, leurs spécificités et les consignes de mise en charge
- Les différentes techniques d'élingages et d'arrimage lors de transport de chariot.

Pratique

- Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée.
- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste.
- Circuler à vide, en charge, marche avant et marche arrière, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité.
- Prendre et déposer au sol une charge palettisée.
- Effectuer le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai.
- Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie
- Effectuer les opérations de maintenance de son ressort.

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs spécialisés dans la formation à la conduite de chariot à conducteur porté.

Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage en entreprise et détenteur d'une qualification de testeur.

Testeur qualifié par un organisme certificateur.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel ou mixte (Pour les CACES® e-learning).
- Evaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation sur la base d'un QCM et d'exercices en situation de travail.
- En cas de réussite aux tests, délivrance du CACES® et/ou d'une autorisation de conduite pour la ou les catégories visées.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

 **Durée** **Effectif**
14.00 Heures **2** Jours Groupe de 8 Personnes

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/10/2024 | fin validité : 31/10/2029

6 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite élévable - RS 6872

